

Egalité professionnelle femmes et hommes, diversité - Formation des agent(e)s en situation d'encadrement intermédiaire

Contexte

L'égalité professionnelle désigne l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité et à la promotion ou en termes d'égalité salariale. Alors que la fonction publique hospitalière est composée à plus de 77% de femmes, des différences persistent entre les femmes et les hommes quand il est question de parcours professionnel.

Objectifs

- Appréhender et comprendre le cadre, les rôles et les missions du Référent Égalité.
- Contribuer à la construction et au déploiement d'une politique Égalité concrète et opérationnelle.
- Développer sa posture de facilitateur-trice en proximité.
- Comprendre les enjeux du réseau de référents, et s'y impliquer.
- Se préparer à l'action

Public

Tous les agents missionnés ou sur le point d'être missionnés en tant que Référent-e Égalité dans leur établissement ou sur un territoire donn

Exercice

2025

Nature

AFC

Organisé par

ITAQUE